

## **POUR UN REHAUSSEMENT DE L'AMBITION CLIMATIQUE, COUPLANT OBLIGATION DE RESULTAT ET JUSTICE SOCIALE**

Les faits sont cruels. Après trente ans de discours, d'avertissements catastrophiques, de traités internationaux, de marches de protestation, d'appels à responsabilité, seules les crises économiques et sanitaires, la crise financière de 2008 et la crise sanitaire de 2020, ont été en mesure de réduire, temporairement, les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce qui signifie que malgré toutes les déclarations d'intention notre modèle économique repose, comme par le passé, sur une forte corrélation entre PIB et empreinte écologique.

Les tendances ne sont pas identiques dans toutes les régions du monde. En Europe comme en France, les émissions territoriales sont en net recul. Mais ce recul est en grande partie en trompe l'œil du fait des émissions induites par les importations qui n'apparaissent pas sur notre territoire mais font partie de notre empreinte écologique. C'est ce que vient de nous rappeler, en octobre 2020, le dernier rapport du Haut Conseil au Climat. Il montre que notre empreinte carbone a augmenté de 1995 à 2005 et si cette empreinte s'est depuis stabilisée, elle se situe aujourd'hui autour de 11,5 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par habitant et par an (contre 10,5 t en 1995)<sup>1</sup>. Depuis les années 2010 les émissions importées ont dépassé les émissions sur le territoire national (hors exportations).

Un changement radical de notre modèle de vie et de développement s'impose. Qui en doute encore ? Mais comment changer de braquet ? Avec quels outils économiques ? Motus et bouche cousue.

Organisons en France un débat ouvert sur la manière d'être à la hauteur des engagements que nous prenons. Passons d'une obligation de moyens à une obligation de résultat. Nous nous sommes engagés à plafonner notre empreinte carbone globale annuelle et à réduire le plafond de 6 à 7 % par an. Débattons publiquement de la manière de le faire en conciliant l'efficacité des moyens engagés et l'exigence de justice sociale sans laquelle la charge de l'ajustement sera inévitablement reportée sur les plus pauvres. Débat d'autant plus urgent que c'est à l'échelle de l'Union européenne et dans le cadre du Nouveau Pacte Vert que doit s'organiser, du fait de l'ampleur des échanges intra-européens, ce passage d'obligations de moyens à une obligation de résultat.

Nous appelons les scientifiques, les économistes, les élus et les différentes composantes de la société à accepter un débat ouvert sur les solutions respectant cette double obligation de résultat. Nous proposons que les alternatives mises en évidence par ce débat fassent ensuite l'objet d'une délibération citoyenne, à l'image de la récente Convention citoyenne pour le climat qui a montré avec quel enthousiasme et quel sérieux les citoyens pouvaient se saisir de questions réputées complexes mais qui engagent l'avenir.

Signataires :

---

<sup>1</sup> Source : Data-Lab, Commissariat Général au Développement Durable, chiffres clefs du climat, édition 2020.